

LIGUE D'ESCRIME DE FRANCHE-COMTE

Maison des Ligues

3 av. des Montboucons - 25000 BESANCON

<p style="text-align: center;">PROCES VERBAL COMITE DIRECTEUR DU 05 MARS 2011</p>

Lieu : CENTRE INTERNATIONAL DE SEJOUR
9, Av. des Montoucons à 25000 BESANCON
Bureau de la Ligue

Date : Samedi 05 mars 2011 à 9h30.

Ordre du jour :

- Bilan moral et sportif.
- Bilan financier.
- Point sur la saison sportive 2010-2011.
- Questions diverses.

Présents :

- Madame Raymonde MERCIER, Présidente LEVIER La Boyarde.
- Madame Christine CESCA, Présidente CD 90.
- Monsieur Cédric LELU, Président RIOZ
- Monsieur Erik SERRI, Président de la Ligue d'Escrime.
- Monsieur Louis BERION, Président du BUC et Trésorier de la Ligue.
- Monsieur Paul BERTRAND, Président CE ARBOIS et CD 39
- Madame Claire CHAPUIS, Présidente CE LONS LE SAUNIER
- Monsieur Christian DEFASNE, Président du CD 25
- Madame Sylvia SERRI, membre du CD de la Ligue.

Procurations :

- Dr Benoît COULON à Sylvia SERRI.
- Monsieur Christian DOCK à Erik SERRI.

Invitée :

- Madame Josiane LECRIGNY, secrétariat Ligue.

-/-/-/-

Le quorum requis étant atteint, la séance est ouverte à 09h30.

BILAN MORAL :

Le Président remercie les personnes qui ont effectué le déplacement .

Sur le secrétariat de la Ligue :

Le Président présente Madame Josiane LECRIGNY qui a accepté de s'occuper du secrétariat de la Ligue, avec Madame Betty GINOUVES, celle-ci étant plus en charge du volet « Licences ».

Le Président remercie ces deux personnes (- qui n'avaient pas de connaissance particulièrement en escrime -) d'avoir accepté de relever ce défi, et ce à titre bénévole, ce qui représente une économie non négligeable pour la Ligue...

Elles ont dû faire face à de nombreuses difficultés et ce du fait des nouvelles demandes de la FFE au niveau des bulletins d'affiliation, du coût voté tardivement de la licence par la Ligue, des régularisations ainsi à opérer...

La situation est donc en voie d'amélioration, Madame Josiane LECRIGNY étant en train de répertorier les tâches administratives à assurer, ce qui représente un travail très important...

La Ligue s'est dotée d'un ordinateur fixe qui demeure au sein du bureau et qui permet ainsi de conserver les archives sur place.

Point sur les Licences :

Au 04 mars 2011, la Ligue compte 862 licenciés (215 féminines et 647 masculins) qui se répartissent comme suit : 435 dans le Doubs, 188 dans le Jura, 108 en Haute-Saône et 131 dans le Territoire de Belfort.

Le Président rappelle que conformément aux statuts de la FFE, la licence « enseignant » ne peut être prise que pour des enseignants titulaires d'un brevet d'Etat.

Subvention CNDS 2011 :

Le Président a assisté avec Josiane LECRIGNY à la réunion sur le CNDS organisée par le CROS avec la DRJS.

La réforme sur les têtes de réseaux n'a pas été abordée.

La part territoriale CNDS augmente de 6,36 %.

Les demandes par action ne devront pas être inférieures à 750 €.

Le souhait du CNDS est d'arriver à l'élaboration d'un projet sportif régional.

Par rapport à l'an passé : il existe toujours une enveloppe régionale destinée aux Ligues, au CROS, aux départements... mais en plus, il existe une enveloppe territoriale de l'ordre de 5%, laquelle sera attribuée en fonction de critères de civi-conditionnalité telles que le rôle de l'association sportive dans la cohésion sociale, le développement durable, le soutien aux ligues qui s'inscrivent dans la logique du projet fédéral, la mise en commun de moyen et notamment la concertation en ce sens avec les comité départementaux...

La part des Ligues représente 25% de l'enveloppe globale en Franche-Comté.

Le sport de Haut-niveau représente l'enveloppe la plus importante.

Concernant l'enveloppe ETR : normalement celle-ci doit disparaître ; toutefois, il est conseillé de déposer un dossier pour cette année encore, mais il faudra prévoir sa suppression définitive pour l'année prochaine avec les conséquences au niveau du budget de la Ligue.

BILAN SPORTIF :

a) Les résultats :

- Trois tireurs Franc-comtois ont été sélectionnés en Coupe du Monde Junior par la FFE (Cédrik SERRI 6 fois, Chimed ABDYOU 2 fois et Colombe THOLOMIER 1 fois) ; Cédrik SERRI atteint à deux reprises le Tableau final (Lignano Italie) et Licciardi Aix en Provence).
- Cinq tireurs Franc-comtois ont pu participer à des Coupes Européennes : Colombe THOLOMIER qui atteint à deux reprises le tableau de 16 (Cabries et Pise), Corentin SERRI (30^{ième} à Modling et 76^{ième} à Chalons en Champagne), Thomas MIGNOT et William LACHERAY (Cabriès) et pour finir Honorine POURCELOT (Grenoble).
- Des résultats intéressants chez les minimes : Alexandre PHILIPONET et Camille BOKAN à l'épée, William LACHERAY, Thomas MIGNOT, Marc THIEBAUT et Vincent TOURNIER au fleuret homme, Miléna CESCA, Julie CHAUVE et WETS au fleuret dame, Victor CARRACEDO et Paul SEGUELA au sabre.
- L'équipe de sabre cadette de LEVIER-La Boyarde s'est qualifiée pour les Championnats de France.
- Chez les plus jeunes (pupilles et benjamins) : à noter une bonne participation aux coupes de Franche-comté et des résultats au niveau de tous les départements, se qui démontre le travail qui a été réalisé par les clubs et les enseignants.

b) Les stages :

Le Président remercie liminairement les enseignants qui ont accepté d'encadrer les différents stages de Ligue.

- pour l'arbitrage : le stage s'est déroulé à Levier ; il rencontre toujours autant de succès.
- Pour la formation : le stage s'est déroulé à Levier ; plusieurs jeunes enseignants ont participé se qui est de bonne augure pour l'avenir.

- Pour les jeunes (pupilles-benjamins) : le stage de Noël a eu lieu avec une bonne participation.
- Pour le stage de Zone : le premier stage a eu lieu ; il semble important pour l'avenir de prévoir la participation de quelques juniors (1 à 2 par arme) en qualité de partenaires d'entraînement, et ce afin de leur permettre de continuer à s'entraîner puis qu'ils n'ont pas d'autre stage.

Christian DEFASNE souligne que les vétérans souhaiteraient pouvoir participer à un stage, en proposant un regroupement avec le stage de zone épée de Pâques ; il faudra envisager la faisabilité dudit regroupement.

c) L'organisation des compétitions et manifestations :

Le Président remercie les organisateurs des compétitions qui permettent ainsi de créer une animation en Franche-comté.

- le Road Show sur Besançon a permis à la Ligue d'obtenir un boni de l'ordre de 500€.
- Le Circuit N1 Open Cadet Epée organisé par l'ASCAP en partenariat avec la Ligue a été un franc succès ; sur le plan financier, la Ligue bénéficie d'un boni de l'ordre de 500 €.
- Lons le Saunier a organisé la deuxième phase Horizon 2016 minime au Sabre à la satisfaction de tous.
- Le BUC a organisé la deuxième phase Horizon 2016 minime au Fleuret avec une bonne organisation.
- Les coupes de Franche-comté et les Championnats de Ligue se sont déroulées dans de bonnes conditions ; à noter que le Championnat de Ligue pupille et benjamin aura lieu à Pontarlier.
- La Coupe Européenne de Belfort accueillera 6 tireurs du club de Poznan (Pologne) ; le Comité Directeur décide à la majorité des voix de prendre en charge le déplacement de l'équipe de Pologne à concurrence d'une somme de 500 €.

Il convient donc de poursuivre cette dynamique, l'ASCAP ayant réitéré son souhait d'organiser un N1 Open, de préférence au fleuret pour la saison prochaine, Lons le Saunier souhaitant de son côté reconduire l'organisation de la deuxième phase Horizon 2016 au sabre.

Le Président évoque la possibilité d'organisation d'un circuit européen fleuret- 23 ans en Franche-Comté ; il se renseigne auprès de la FFE ; affaire à suivre...

Il semblerait important de pouvoir prévoir sur le site de la Ligue une possibilité pour les clubs ou les tireurs de se mettre en relation pour un co-voiturage pour les compétitions ; le Président se renseigne pour savoir ce qu'il est possible de faire, le co-voiturage devenant effectivement important pour l'avenir.

Pour finir, Claire CHAPUIS souhaiterait une représentation officielle de la Ligue dans les épreuves de Ligue ; Le Président indique qu'il n'a pu se rendre dans la plupart des épreuves de Ligue car il était retenu à l'extérieur de la Franche-Comté et qu'il n'a pas le don d'ubiquité ; il rappelle qu'il délègue systématiquement ses pouvoirs au membre du Comité Directeur présent sur le lieu de la compétition.

Il semble préférable pour l'avenir qu'un courrier officiel soit adressé au club organisateur pour lui préciser le nom du représentant de la Ligue.

d) Regroupement des compétiteurs :

Il a été prévu lors du dernier Comité Directeur de la Ligue, le regroupement des compétiteurs sur une journée ou une demi-journée.

A ce jour, ces regroupements n'ont pu avoir lieu du fait du planning chargé au niveau des compétitions.

Il s'avère cependant indispensable de regrouper les compétiteurs régionaux qui sont souvent dispersés au sein de différents clubs.

La question est donc à revoir.

d) Sponsoring :

La Ligue compte deux sponsors :

- La Sarl PHILIPONET.
- La Société COFRANETH.

Le Président remercie ces deux sociétés qui apportent leur soutien à la Ligue.

e) Labellisation :

Un nouveau club, savoir le BRC, a demandé sa labellisation EFE ainsi que 3 autres labels ; le Président incite les clubs qui remplissent les conditions a demandé leur labellisation, étant rappelé que la Ligue aide financièrement le club qui a obtenu sa labellisation EFE à concurrence de 150 €.

BILAN FINANCIER

Le trésorier Louis BERION indique que les finances de la Ligue sont seines.

Le bilan 2010 est en cours de finition.

QUESTIONS DIVERSES

a) Sur la majoration de l'indemnité encadrement :

Le Comité Directeur décide à l'unanimité de porter l'indemnité due aux enseignants qui encadrent les activités de la Ligue à la somme de 70 € par jour au lieu et place des 50 € ; cette mesure est applicable à compter de ce jour.

b) Sur le soutien au CD 70 :

Le CD 70 confirme sa demande d'aide financière pour maintenir le poste d'ATD ; le budget adressé à la Ligue laisse apparaître un déficit pour la période du 10 Septembre 2010 au 31 Août 2011 de 2.823,83 €.

Le Comité Directeur confirme son soutien financier de principe au CD 70.

Paul BERTRAND indique que le CD 70 pourrait obtenir une aide au niveau du CNDS.

Le Président contacte le CD 70 sur ce point et en profitera pour solliciter le montant de l'aide escomptée par le CD 70, étant rappelé qu'il ne pourra s'agir que d'une aide exceptionnelle.

c) Acquisition matériel escrime :

Le Président du Club de Rioz fait part des difficultés qu'il rencontre au niveau du fonctionnement du club et notamment de l'absence de tenue aux normes pour permettre aux tireurs de participer aux compétitions.

Le Président de la Ligue propose d'acquérir 5 à 6 tenues enfants (masque, veste, pantalon, cuirasse de protection) au nom de la Ligue et qui seraient prêtées au club qui en aurait besoin, pour une durée d'un an, par le biais d'une convention, le club s'engageant notamment à licencier tous ses tireurs auprès de la FFE.

Adopté à l'unanimité par le Comité Directeur.

d) Demande du BRC de bénéficier de l'aide de 150€ pour l'organisation du tournoi du Jeune Mousquetaire :

Le Comité Directeur à l'unanimité considère que la demande ne peut être admise en l'état dans la mesure où il ne s'agit ni d'une coupe de Franche-Comté ni d'un Championnats de Franche-Comté, le BRC percevant les droits d'engagements des tireurs.

La demande sera à revoir pour l'édition 2011, notamment si le BRC accepte d'être en partenariat avec la Ligue et adhère aux conditions de la Ligue.

e) Classements régionaux :

Pour la saison prochaine, Paul BERTRAND souhaiterait qu'au sabre figure dans le classement régional une ou deux compétitions hors ligue ; le Comité Directeur est d'accord sur cette proposition ; il conviendra de définir les compétitions à prendre en compte.

-/-/-/-/

Le Président rappelle que le prochain Comité Directeur et l'Assemblée Générale auront lieu le 02 juillet 2011.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15.

Le Président.